



L'abondement pour personnes ayant une incapacité de travail appelé "abondement AT/MP"

Une personne victime d'un accident du travail (AT) ou d'une maladie professionnelle (MP) peut bénéficier d'un « abondement », c'est-à-dire d'une somme permettant de prendre en charge une formation, en complément des droits sur son compte CPF, si elle justifie d'une rente d'incapacité égale ou supérieure à 10%.

Pour qui ?

Pour toute personne, salariée ou demandeur d'emploi, à condition que la notification de la rente d'incapacité date de moins de deux ans.

La mesure concerne les notifications obtenues après le 1^{er} janvier 2019.

▶ La rente d'incapacité doit être égale ou supérieure à 10%

▶ L'attestation est valable pendant 5 ans si elle a été obtenue avant 2020

Pour quelle formation ?

La formation doit permettre d'accéder à un métier compatible avec l'état de santé de la personne.

Passage par un CEP nécessaire pour l'utilisation de vos points
Liste P-6

Quel montant ?

Le montant maximum est de 7 500€. Il peut être utilisé en plusieurs fois (sans dépasser le montant des 7 500€) pour financer plusieurs dossiers de formation dans un délai de 2 ans à compter de la date de notification de la rente.

La personne est informée du reliquat de la somme restante.

Exemple : Vous souhaitez faire une formation dont le coût est de 2 000€. Vous avez 1 200€ sur votre compte CPF. Vous utilisez 800€ au titre de l'abondement AT/MP (lié à la rente d'incapacité).

Il vous reste 6 700€ (7 500 € - 800€) de votre abondement AT/MP à utiliser dans les deux ans pour d'autres formations éligibles au CPF.



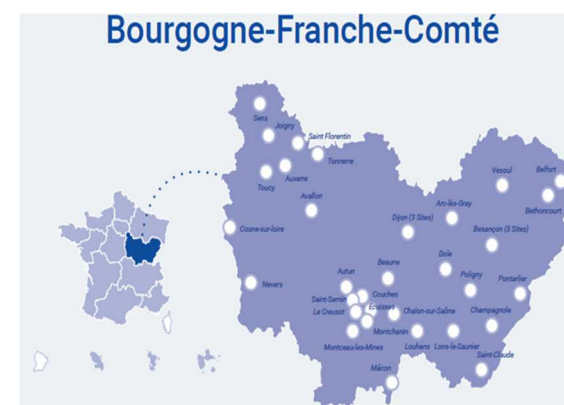
Comment faire ?

- **Avant de commencer la démarche**
 - ↳ Il faut justifier de la notification de la rente fournie par la CPAM
 - ↳ Avoir identifié la formation que l'on souhaite faire.
- **Rencontrer un conseiller CEP**
 - ! • La formation doit faire apparaître qu'il s'agit d'une reconversion professionnelle, permettant d'exercer un métier compatible avec l'état de santé de la personne.

• Il est obligatoire de rencontrer un conseiller CEP qui devra fournir une attestation qui atteste "le caractère réel et sérieux" du projet de formation.

- Le conseiller CEP peut vous aider gratuitement à vérifier que la formation est éligible au CPF, vous conseiller dans l'élaboration de votre projet professionnel et vous aider à identifier la formation qui vous convient sur la plateforme

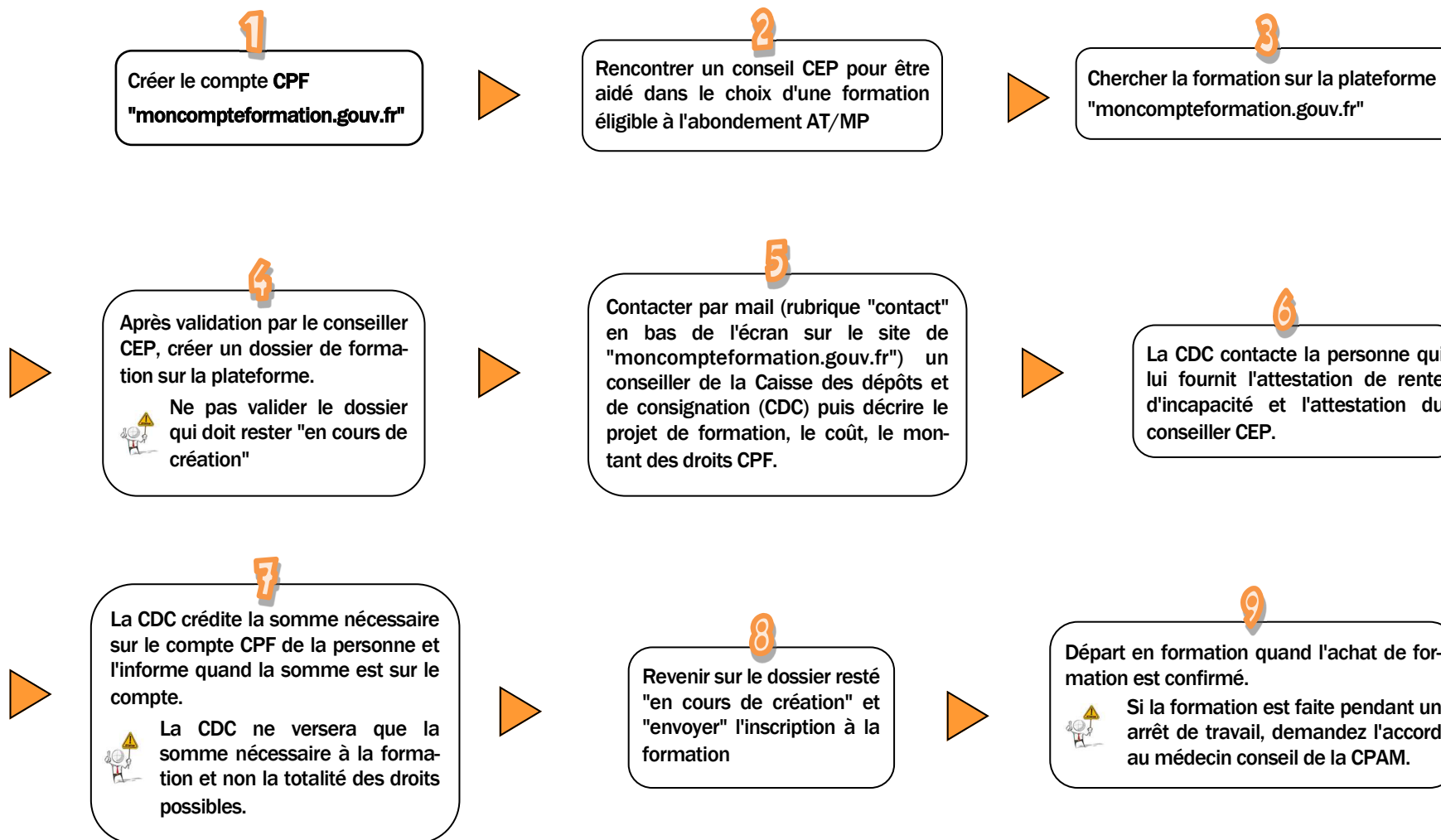
moncompteformation.gouv.fr



Vous pouvez également contacter directement le Conseil en évolution professionnelle le plus proche de votre domicile, en Bourgogne-Franche-Comté (voir la liste page 6)



Schéma des étapes pour mobiliser son abondement AT/MP





Etape 1

Si le compte n'est pas encore créé, se reporter à la rubrique « créer le compte CPF »

Site de la MIP www.mip-louhans.asso.fr rubrique "financement" puis "dispositif" puis "CPF" puis « créer son compte »

Etape 2

Prendre rendez-vous avec un conseiller CEP

Comment contacter un conseiller CEP ?
Voir page 3

Etape 3 et 4

Ne pas valider le dossier qui doit rester « en cours de création »

Etape 5

Aller dans la rubrique "contact"



Se connecter sur son compte CPF et aller en bas de la page de "moncompteformation.gouv.fr"

- 1) Décrire dans le cadre du message, le projet de formation, le coût et le montant des droits CPF.
- 2) La CDC demande l'attestation d'incapacité de la CNAM.
- 3) La CDC alerte sur le process à effectuer auprès de la CPAM pour la personne qui se forme durant son temps de travail.
- 4) La CDC informe la personne lorsque le crédit est effectif.

Etape 7

La CDC crédite la somme nécessaire.

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) ne créditera que la somme nécessaire en complément des droits CPF. Elle ne donne pas les 7 500€ auxquels peut prétendre la personne en une fois si le coût de la formation ne le nécessite pas.



Etape 8

Confirmer son inscription

Dossier n°3982077645

Vous avez un dossier pour la formation :
Titre : **PROFESSEUR DE VOLE, EXCEL ET VOYAGE**
Période de formation :

Vous allez être contacté par l'organisme de formation avant d'envoyer votre dossier d'inscription à l'organisme de formation.

Informations personnelles

Nom

Prénom

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Revenir au dossier créé sur le compte CPF

Envoyer mon inscription

"Envoyer son inscription"



Votre dossier d'inscription a été transmis à l'organisme de formation.

L'organisme a jusqu'au 13/01/2021 pour vous répondre.

Dossier de formation n°3982077645

Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier depuis l'espace Mes dossiers de formation.

→ Suivre mon dossier

Revenir à l'accueil

Etape 9

↪ Si la formation se déroule pendant l'arrêt maladie, il faut, avant de partir en formation, l'accord du médecin conseil de la sécurité sociale (CPAM).

▶ Voir la démarche sur le site de la MIP de Louhans (mip-louhans.asso.fr) rubrique « financement » puis « dispositifs » puis « arrêt de travail et inaptitude »).

↪ Si la formation se déroule pendant le temps de travail, il faut l'accord de l'employeur avant de partir en formation.

▶ Voir rubrique « utiliser mon compte CPF / salarié du secteur privé » sur le site de la MIP de Louhans (mip-louhans.asso.fr) rubrique « financement » puis « dispositifs » puis « CPF »



Liste des CEP Bourgogne-Franche-Comté



- N° d'appel : 09 72 01 02 03
- Vous pouvez également contacter directement le Conseil en évolution professionnelle le plus proche de votre domicile

21

CIBC Bourgogne Sud, 2 rue de Broglie 21000 DIJON
 ENVERGURE 5 rue de Mulhouse 21 000 DIJON
 ENVERGURE avenue du 8 septembre 1944 21200 BEAUNE
 RETRAVAILLER 4rue Anatole Hugot 21500 MONTBARD
 RETRAVAILLER 4 rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY
 UNIFAF 59 avenue Rolland Carraz 21300 CHENOVE

25

CIBC Formation Conseil chemin de Palente 25000 BESANCON
 CIBC Formation Conseil rue Claude Chappe 25300 PONTARLIER
 CIBC 90 rue de Gascogne 25200 GRAND-CHARMONT
 RETRAVAILLER avenue Elisée Cusenier 25000 BESANCON
 UNIFAF dans les locaux CIBC Formation Conseil, chemin de Palente 25000 BESANCON

39

EMC CIBC Jura 33 place de la Comédie 39000 LONS LE SAUNIER
 EMC CIBC Jura 1 rue Louis de la Verne 39100 DOLE
 EMC CIBC Jura 1 rue de Tomachon 39200 SAINT CLAUDE
 EMC CIBC Jura 2 rue de l'égalité 39300 CHAMPAGNOLE
 RETRAVAILLER 2 rue Louis de la Verne 39100 DOLE
 RETRAVAILLER 20 avenue Edouard Herriot 39300 CHAMPAGNOLE

58

CIBC 58 2 place de la résistance 58000 NEVERS
 CIBC 58 40 rue des rivières St Agnan 58200 COSNE SUR LOIRE

70

CIBC Haute Saône 16 rue Edouard Belin 70014 VESOUL
 CIBC Haute Saône 1 rue de la poste 70100 ARC LES GRAY
 RETRAVAILLER 42 bd Charles de Gaulle 70000 VESOUL
 RETRAVAILLER 8 rue des jardins 70200 LURE
 RETRAVAILLER 1 rue Carnot 70300 LUXEUIL LES BAINS

71

AGIRE 5 av François Mitterrand 71200 LE CREUSOT
 AGIRE rue du 19 mars 1962 71210 ECUISSES
 AGIRE 12 rue Lamartine 71210 MONTCHANIN
 AGIRE 5 rue Saint Eloi 71300 MONTCEAU LES MINES
 CIBC Bourgogne Sud 1000 av Maréchal de Lattre de Tassigny 71000 MACON
 CIBC Bourgogne Sud 12 D rue du Général Leclerc 71100 CHALON SUR SAONE
 CILEF 1 rue des Pierres 71400 AUTUN
 CILEF rue des Grands Bois 71490 COUCHES
 CILEF place Charles de Gaulle 71360 EPINAC
 CILEF 2 bis rue d'Autun 71190 ETANG SUR ARROUX
 MIP LOUHANS 4 promenade des Cordeliers 71500 LOUHANS

89

CIBC Bourgogne Sud 10 rue Jules Ferry 89000 AUXERRE
 CIBC Bourgogne Sud bd des Noyers Pompons 89100 SENS
 CIBC Bourgogne Sud 1 place Cassini 89300 JOIGNY
 MDE Auxerre 8 avenue Delacroix 89000 AUXERRE
 MDE Auxerre 6 rue Henri Sanglier 89100 SENS
 MDE Auxerre 62 rue de Lyon 89200 AVALLON
 MDE Auxerre 1 place de Cassini 89300 JOIGNY
 MDE Auxerre 7 rue de l'île de France 89600 SAINT FLORENTIN
 MDE Auxerre 3 rue Claude Aillot 89700 TONNERRE

90

CIBC 90 place de l'Europe 90000 BELFORT